



**La poissonnerie a besoin de vous.
&
L'UNPF vous propose de nouveaux services.**

Vous le savez, l'Union Nationale de la Poissonnerie Française est **une organisation professionnelle qui travaille au quotidien pour la défense de notre métier**. Les membres de l'UNPF sont tous des poissonniers de métier. Nous prenons sur notre temps libre. **Nous sommes des bénévoles.**

L'UNPF a été créée en 2008, lors de la mise en place de la taxe de 2 % sur le chiffre d'affaires des poissonniers. **Nous avons alors réussi à faire reculer la loi et à faire supprimer cette taxe en 2012.**

Depuis, nous avons mené plusieurs combats primordiaux. Tous les ans, nous négocions pour vous **la grille des salaires**. Nous avons fait reculer **la loi sur l'étiquetage**, qui prévoyait une réglementation pire que celle à laquelle nous sommes confrontés. En partenariat avec la CGAD, nous avons fait reculer **la loi imposant l'affichage sur nos vitrines du résultat au contrôle d'hygiène**.

Nous avons besoin de vous pour continuer les combats qui s'annoncent. Nous allons devoir **faire reculer la loi concernant le nouveau système de caisse sécurisé** qui va créer des coûts énormes. Nous devons, en partenariat avec l'U2P, **empêcher que les poissonniers deviennent des employeurs chargés de prélever l'impôt sur le revenu de nos salariés**.

Nous devons continuer à **lutter contre la concurrence déloyale des vendeurs à la sauvette** et de ceux qui ne respectent pas la réglementation.

Toutes les semaines, nous allons dialoguer avec les différentes instances, que ce soit la **Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD)** à laquelle nous appartenons, et qui est elle-même membre de l'U2P (**Union des entreprises de proximité – U2P-**, première force patronale du pays et 2^e syndicat en France après le MEDEF). Nous dialoguons avec les acteurs de la filière comme **France Filière Pêche**, ou bien **l'OPCALIM et FAFCEA** pour les formations. Nous représentons les poissonniers auprès de tous les partenaires : ministères, acteurs économiques et sociaux.

Mais, pour continuer nos combats et pour toujours gagner en représentativité, **nous avons besoin de vos adhésions !**

Devenir adhérent de l'UNPF, c'est soutenir votre profession et votre avenir. Mais c'est aussi bénéficier de services au quotidien, avec notamment :

- **NOUVEAUTÉ - une assistance juridique** à travers une première consultation téléphonique gratuite d'un avocat,
- **NOUVEAUTÉ - des conseils sur les questions sanitaires et hygiène, pour tous les adhérents,**
- **NOUVEAUTÉ - une mise en relation avec le réseau de l'UNPF pour vos annonces de ventes de matériel et de boutiques et de recherche d'emplois et de salariés,**
- **le recrutement d'apprentis via une mise en réseau avec les CFA et les écoles,**
- **le Document Unique** pour tous les adhérents,

- **un soutien d'un expert** pour l'évaluation des risques professionnels,
- **un guide hygiène et bonne pratique du poissonnier détaillant,**
- **la prise en charge administrative des formations** effectuées par les Artisans Poissonniers et leurs salariés,
- des **formations professionnelles pointues et de qualité** via l'Association de Formation des Poissonniers de France,
- **un abonnement au magazine L'Info** : le magazine d'information des Artisans Poissonniers de France. Dans celui-ci nous abordons le changement de réglementation, l'actualité économique et l'évolution de notre filière mais aussi les dernières nouveautés en termes d'aménagement et de matériel,
- **une newsletter** envoyée par e-mail toutes les deux semaines. Vous êtes ainsi au plus près l'actualité de notre filière et de l'artisanat,
- Et bien sûr : **une écoute** de chaque artisan poissonnier !

Nous sommes des poissonniers, fédérés et fiers de notre métier !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom et prénom du chef d'entreprise :

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :/...../...../...../.....

Mobile :/...../...../...../.....

E-Mail :

N° de SIRET :

Code APE :

Nombre de salarié(e)s :

Date et signature :/...../.....

Retournez votre adhésion accompagnée de votre règlement de 200€ pour une année à :

UNPF

6, Rue des Frères Montgolfier

ZA La Tourelle 2

22400 Noyal

Tel : 09 81 44 44 43